



'16 SAMWASSM

Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften
Académie Suisse des Sciences Médicales
Accademia Svizzera delle Scienze Mediche
Swiss Academy of Medical Sciences

Editeur

Académie Suisse
des Sciences Médicales
Haus der Akademien
Laupenstrasse 7, 3001 Berne
T +41 31 306 92 70
mail@samw.ch
www.assm.ch

Couverture

© abhijith3747 – fotolia.com

Photos

p. 7: © Stephan Rothe – stock.adobe.com
p. 9: © Robert Przybysz – fotolia.com
p. 12: © Herjua – stock.adobe.com
p. 14: © benschonewille – stock.adobe.com

Présentation

Howald Fosco Biberstein, Bâle

Rédaction

lic. phil. Franziska Egli

Imprimé par

Schwabe AG, Bâle / Muttenz

Tirage

D 700 Ex., F 300 Ex.

ISSN 1016-1562

© ASSM 2017

Membre des

 **académies suisses
des sciences**

Les Académies suisses des sciences mettent les sciences en réseau à l'échelon régional, national et international. Elles s'engagent principalement pour la reconnaissance précoce, l'éthique et le dialogue entre science et société. www.academies-suisses.ch

Rapport annuel 2016

ÉDITORIAL	3
L'ASSM EN 2016	5
PRIORITÉS 2016	
L'interprofessionnalité dans le système de santé: la «Charte» porte ses fruits	7
«L'autodétermination exige des explications, mais aussi un accompagnement»	9
Culture scientifique et encouragement de la relève en médecine	12
Activités communes au sein de l'association des Académies	14
PUBLICATIONS	17
SUBSIDES	
Event & Print	20
Bourses MD-PhD	22
Fonds Käthe Zingg-Schwichtenberg	22
Fonds Helmut Hartweg	22
Programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»	23
Prix Média d'encouragement en médecine 2015	23
COMPTES ANNUELS ET BUDGET	25
ORGANES	
Sénat	29
Comité de direction	35
Commissions	36
Secrétariat général	40



Daniel Scheidegger
Président ASSM

Des personnalités fortes, des exigences claires et des mesures concrètes

Grâce à son engagement pour la recherche et l'éthique médicales, pour la science et l'ensemble du système de santé, l'ASSM a acquis au fil des années une solide réputation et est considérée comme un partenaire crédible et fiable. Dans le vaste réseau de l'ASSM, nombreux sont ceux qui y ont largement contribué, entre autres ceux qui donnent un visage à l'Académie: son Président et le Président de sa principale commission, la Commission Centrale d'Éthique (CCE). 2016 a été marqué par le retrait des deux Présidents: Prof. Peter Meier-Abt, le 16^e Président de l'ASSM, m'a cédé son poste au 1^{er} novembre 2016. Et le Président de la CCE, Prof. Christian Kind, s'est retiré à la fin de l'année. Au nom de l'Académie, je leur adresse à tous deux mes remerciements pour leur engagement infatigable tout au long de leurs mandats.

Sous la présidence de Christian Kind, l'importance de la CCE en tant que commission permanente de l'ASSM, s'est encore renforcée. L'évaluation de l'ASSM réalisée il y a quelques années à l'occasion de son 70^e anniversaire, a montré à quel point les directives médico-éthiques contribuent à la notoriété de l'Académie auprès de nos collègues, des politiques et de la population. Toutes les directives sont vérifiées et approuvées par le Comité de direction avant d'être soumises au Sénat pour leur approbation définitive. Mais l'élaboration d'un tel document exige au préalable de nombreuses séances de travail avec des discussions controversées et des prises de décision. Grâce à sa solide expérience et au soutien de sa commission, Christian Kind a toujours su faire en sorte que ce travail soit réalisé dans les délais. L'interview avec la nouvelle Présidente-adjointe de la CCE, Susanne Brauer, en pages 9 à 11, donne un excellent aperçu des activités de la CCE.

La carrière de Peter Meier-Abt est marquée jusqu'à ce jour par son intérêt pour la science. En tant que Président de l'Académie, le «S» de notre logo lui tenait particulièrement à cœur. De nombreux projets conclus avec succès ou initiés en 2016 n'ont été possibles que grâce à son intérêt, sa clairvoyance et sa ténacité. Il continuera à accompagner l'un de ces projets; en tant que Président du «National Steering Board», il s'engage pour le développement du Swiss Personalized Health Network (SPHN), un projet mandaté par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). L'objectif du SPHN est de créer une infrastructure permettant de mettre à la disposition de la recherche et de l'innovation la grande diversité de données du système de santé, tout en garantissant leur qualité et leur sécurité.

La feuille de route «Culture scientifique et encouragement de la relève en médecine» publiée en 2016 était également l'une de ses préoccupations majeures. Elle traite de la médecine comme science, de la relève académique dans la recherche clinique, du respect des «Good Clinical Practice» et des «Good Research Practice». La feuille de route formule des revendications claires et des mesures concrètes pour améliorer la situation actuelle jugée critique. Toutefois, un tel document ne pourra à lui seul apporter le changement nécessaire. C'est pourquoi, l'ASSM a instauré un groupe de travail avec des représentants de toutes les facultés de médecine et d'autres institutions de recherche, chargé d'accompagner la mise en œuvre des propositions formulées dans la feuille de route.

Le thème de l'interprofessionnalité a également été à l'ordre du jour durant l'année passée. Chacun s'accorde à dire qu'une nouvelle forme de collaboration entre les différents groupes professionnels est indispensable si nous voulons relever les nouveaux défis de la prise en charge médicale. Les changements sont en cours – mais les états d'esprit n'ont pas encore tous évolué. Lors du symposium sur l'interprofessionnalité du 8 décembre 2016, l'ASSM a néanmoins réussi à poser un jalon important et à réunir des partenaires de tous les groupes professionnels et de toutes les régions. À la même occasion, le prix «Interprofessionnalité» de l'ASSM a été décerné pour la première fois. La grande diversité des projets primés a clairement montré que les choses commençaient à bouger, malgré l'attitude très critique et la résistance encore énorme de certains.

En 2016, la Confédération a initié un «Programme de promotion Interprofessionnalité dans le domaine de la santé». La politique appuie ainsi une revendication qui, selon l'ASSM, est indispensable pour assurer la pérennité du système de santé suisse. L'Académie s'engage de diverses manières pour la pérennité de la prise en charge médicale: par la promotion de la recherche, en tant conseillère pour les professionnels de la santé, la politique et la société et toujours dans l'échange avec des partenaires solides, par exemple au sein de l'association des Académies. Le présent rapport donne un aperçu des nombreux thèmes et activités de l'ASSM.

L'ASSM en 2016

Janvier

Décider de sa santé en connaissance de cause: accès gratuit à la Cochrane Library pour les professionnels de la santé et la population grâce à une licence nationale

Le SEFRI approuve le rapport final «Implementation of the Swiss Personalized Health Network (SPHN)» et promet CHF 68 millions pour sa mise en œuvre

Mars

Workshop «Big Data dans le système de santé: développer le potentiel»

Une sous-commission de la CCE travaille à des directives sur l'évaluation de la capacité de discernement

Du bon médecin aux Health Professionals: workshop commun à l'ASSM et à l'ASSH de la série «Medical Humanities»

Avril

Colloque «L'avenir de l'éthique clinique en Suisse. Enjeux au niveau de la formation et de la pratique clinique»

Mai

Le Sénat de l'ASSM a élu trois nouveaux membres d'honneur, sept membres individuels et deux membres correspondants

L'ASSM organise la conférence de la «Federation of European Academies of Medicine» sur le thème «Precision Medicine and Personalized Health»

Juin

Le Prix Robert Bing 2016 est décerné à deux chercheurs en neurosciences: Caroline Pot de Lausanne et Sebastian Jessberger de Zurich

Onze médecins intéressés par des activités de recherche ont obtenu une bourse du programme national MD-PhD

Rapport à l'attention de l'OFSP: «Proposition pour la désignation de structures de référence pour maladies rares»

Juillet

L'ANQ, la FMH, H+, l'ASSM et Unimeduisse publient ensemble des recommandations concernant la création et l'instauration de registres

Colloque «Autonomie et relation. L'autodétermination a besoin d'un vis-à-vis» dans le cadre du cycle de colloques organisé conjointement par la CNE et la CCE

Août

Deux projets concernant le tourisme médical en Suisse ont obtenu des bourses du Fonds Käthe Zingg-Schwichtenberg

L'ASSM lance son nouveau site internet et présente ses nouveaux logo et design corporatif

Septembre

Publication de la feuille de route de l'ASSM «Culture scientifique et encouragement de la relève en médecine»

Le Prix Média des Académies suisses des sciences est décerné à une émission du magazine de la santé 36.9° sur RTS

Octobre

Swiss Personalized Health Network (SPHN): Adrien Lawrence entre en activité auprès de l'ASSM

Symposium d'adieu en l'honneur du Président de la CCE, Christian Kind: «Entre concurrence et coopération: développement de la morale»

Rapport «Patienten und Angehörige beteiligen – Einbezug von Betroffenen bei Akademie-Projekten im Bereich Gesundheit»

Novembre

Daniel Scheidegger succède à Peter Meier-Abt en tant que Président de l'ASSM

Publication de la feuille de route «Gouvernance de l'effectif et de la répartition des médecins»

Les directives révisées «Diagnostic de la mort et préparation du prélèvement d'organes en vue de la transplantation d'organes» sont mises en consultation pour 3 mois

Le programme «Recherche en soins palliatifs» soutient huit projets avec un montant total de 925 000 francs

Concept visuel

L'un des objectifs prioritaires de l'ASSM est la reconnaissance précoce des tendances en médecine, pour une réflexion approfondie, une action consciente et une gestion active. Des signaux faibles et silencieux, combinés entre eux, peuvent annoncer la prochaine révolution. Une oreille ouverte pour la science et la recherche, l'éthique médicale et la politique de la santé – tel est le sens des illustrations du rapport annuel 2016.

Décembre

Retrait d'Arnaud Perrier et de Martin Täuber du Comité de direction; Henri Bounameaux est nouveau membre du Comité

Le Prix «Interprofessionnalité» de l'ASSM est attribué à des projets exemplaires lors du symposium «L'interprofessionnalité dans le système de santé»

Fonds Helmut Hartweg: deux chercheurs débutants en radiologie obtiennent une bourse pour un séjour de recherche à l'étranger



L'interprofessionnalité dans le système de santé: la «Charte» porte ses fruits

Ces dernières années, la collaboration interprofessionnelle (CIP) a fait l'objet d'une attention accrue. Tandis que la CIP devenait une exigence croissante, la question de savoir ce qu'elle signifie concrètement pour les praticiens était restée en suspens. En 2016, l'ASSM a organisé plusieurs manifestations sur ce thème et lancé le Prix ASSM «Interprofessionnalité». L'étude «La pratique d'une collaboration interprofessionnelle réussie», publiée à la fin de l'année, a également permis de clarifier un certain nombre d'éléments.

La Charte «Collaboration entre les professionnels de la santé», publiée en novembre 2014 par l'ASSM, a été le point de départ des activités de 2016. Son objectif est d'identifier le potentiel de la collaboration interprofessionnelle et de désigner les facteurs-clés qui y sont associés. En 2016, l'ASSM a adopté diverses mesures pour accompagner la mise en œuvre de la Charte, entre autres l'organisation de colloques de deux jours intitulés «Comment réussir l'interprofessionnalité?» à Zurich et à Morges. Dans la pratique, les quatre facteurs suivants sont généralement évoqués pour une interprofessionnalité réussie: le setting, la responsabilité, le leadership, la communication. Les colloques ont permis de démontrer et de discuter l'importance de ces facteurs à l'aide d'exemples pratiques de collaborations interprofessionnelles réussies et échouées. L'objectif principal était de parvenir ensemble à des solutions concrètes pour la mise en œuvre de l'interprofessionnalité.

Les workshops ont permis de montrer clairement le rôle de modèle des exemples de best practice et de proposer une orientation pour la mise en œuvre de l'interprofessionnalité. Pour faire connaître de tels exemples, l'ASSM a mis au concours,

pour la première fois en 2016, le Prix ASSM «Interprofessionnalité» pour des projets émanant de la pratique, de la formation et de la recherche. Parmi les 42 projets soumis, 29 d'entre eux ont satisfait les exigences requises et ont été primés: 11 projets de la Suisse romande, 15 de la Suisse alémanique; 3 de ces projets concernaient l'ensemble de la Suisse. Tous les hôpitaux universitaires étaient représentés avec au moins un Prix, mais également des hôpitaux cantonaux et des institutions de soins, des associations professionnelles, des facultés de médecine et des hautes écoles spécialisées dans le domaine de la santé ont été primés.

Le Prix ASSM a été remis en décembre 2016 dans le cadre d'un symposium intitulé «L'interprofessionnalité dans le système de santé: jusqu'ici – et ensuite?», dont l'objectif était d'établir un état des lieux de la mise en œuvre de la «Charte». Des experts de toute la Suisse ont été invités à discuter et à développer la «Charte» respectivement à combler ses lacunes. Le colloque a montré, entre autre, qu'en plus de la clarification des rôles et de la définition des responsabilités, un langage commun permettant une communication d'égal à égal au-delà des hiérarchies était l'une des principales aspirations de la pratique.

Les crises des patients stimulent la collaboration interprofessionnelle

L'étude «La pratique d'une collaboration interprofessionnelle réussie» réalisée à la demande de l'ASSM en 2015/2016 a donné des résultats nuancés. L'objectif de cette étude était d'approfondir la compréhension de la collaboration interprofessionnelle dans la pratique et d'en tirer des conclusions générales. Pour ce faire, cinq différents settings de soins ont été examinés: la prise en charge de base, les soins palliatifs, la chirurgie, la médecine interne et la psychiatrie. Dans ces settings, 25 entretiens ont été menés avec des spécialistes de différents groupes professionnels; la question de savoir ce que les praticiens considèrent comme CIP réussie et comme CIP échouée était au cœur de ces entretiens.

L'étude a notamment conclu que les exemples de CIP réussies présentaient des densifications qui se manifestent principalement dans les situations de crises des patients. Toutefois, les types de crises et les formes de densification de la collaboration interprofessionnelle ainsi provoquées divergent fortement. Les résultats de l'étude montrent, en outre, qu'un changement culturel est nécessaire, sans toutefois être un point d'ancrage suffisant pour l'encouragement de la CIP. La CIP ne doit pas non plus correspondre à une (nouvelle) répartition des tâches entre les différents groupes de travail ou à une délégation ou une substitution. Le transfert des tâches entre les groupes professionnels – aussi indiqué puisse-t-il être pour diverses raisons – n'influence pas systématiquement le moment de la densification des procédures et des actions tel qu'il est décrit. La thématisation et l'implémentation de ces nouvelles répartitions représentent cependant d'excellentes occasions de réfléchir à la collaboration interprofessionnelle.



«L'autodétermination exige des explications, mais aussi un accompagnement»

La Commission Centrale d'Éthique (CCE) et la Commission Nationale d'Éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE) examinent le concept éthique central de l'autonomie et ses prémisses dans un cycle pluriannuel de symposiums. Le deuxième colloque a eu lieu cette année. Le temps de dresser un bilan intermédiaire avec Dr Susanne Brauer qui a été élue Vice-Présidente de la CCE en 2016.

L'ASSM et la CNE consacrent un cycle de symposiums à l'«autonomie en médecine». Pourquoi ce thème revêt-il une aussi grande importance du point de vue de l'éthique?

Pendant longtemps, la médecine et la prise en charge de la santé étaient basées sur le principe de bienfaisance. La prise de conscience que les patients ont des droits et qu'ils doivent donner leur consentement à un traitement, s'est imposée progressivement. Pour tous les participants, l'application concrète du principe d'autonomie du patient est liée à des défis dans la prise en charge au quotidien. Notre série de colloques est l'occasion de discuter et d'approfondir les principales questions et les problèmes soulevés dans ce contexte.

Cinq colloques sont prévus – qu'est-ce qui rend ce thème aussi complexe et varié?

L'autodétermination exige des explications, mais aussi un accompagnement par les professionnels de la santé. Il ne suffit pas de transmettre des informations médicales à un patient et de lui faire signer un formulaire de consentement. L'autodétermination doit reposer sur un processus de décision qui sera très différent selon la situation: intervention prévue, situation d'urgence, maladie chronique – les enjeux divergent totalement.

Dans une situation d'urgence avec un patient inconscient, il ne peut être question d'autodétermination.

La capacité de discernement ne fait pas uniquement défaut en cas d'inconscience du patient; les personnes souffrant de démence sévère ou les nouveau-nés sont également incapables de discernement. Se posent ensuite des questions sur les limites entre l'autonomie et le devoir d'assistance. Dans certains cas, la volonté du patient est connue ou consignée par écrit; si tel n'est pas le cas, il faut s'orienter selon le bien supposé de la personne concernée. Ce faisant, les avis des professionnels de la santé et des proches peuvent diverger. Par ailleurs, l'idée de solidarité ouvre une toute autre perspective: l'importance élevée accordée au principe de l'autonomie signifie-t-il que les patients doivent assumer eux-mêmes plus de responsabilité pour leurs dommages de santé et que la communauté solidaire doive ainsi supporter moins de coûts? De telles questions offrent suffisamment de matières pour cinq colloques – ou plus.

La thèse «l'autodétermination a besoin d'un vis-à-vis» figurait dans le titre du colloque 2016. Quels sont les conclusions de ce colloque?

Les présentations et les discussions ont montré que l'être humain n'est pas né comme être autonome, mais développe ses capacités d'autonomie au cours d'un long processus d'échanges et de dialogues. Le recours à ces capacités peut être limité dans des situations de crise ou de maladie, tant en raison des limitations cognitives dues à la maladie elle-même qu'au regard de la situation existentielle: la personne malade est vulnérable et tributaire des autres. L'objectif est de permettre au patient d'être capable de décision. Le concept de l'autonomie assistée, utilisé dans les prises de décisions de personnes handicapées mentales, offre des repères précieux pour les décisions concernant les soins et le traitement de personnes souffrant de démence.

Vous êtes co-auteur d'une publication sur le colloque 2016. Quels sont les éléments qui vous ont particulièrement surpris ou impressionnée?

Il me semble important que le concept de l'autonomie relationnelle ne soutienne pas uniquement la prise de décision, mais qu'il assure également le suivi ultérieur. On parle de processus de «Shared Decision». Il ne s'agit pas uniquement de ce qui doit être fait, mais également de la manière de faire. Le colloque a également montré que de nombreux groupes de patients considérés comme incapables de discernement au sens juridique, étaient capables de prendre une décision autodéterminée. Ainsi, par exemple, des enfants atteints de cancers, des personnes souffrant de maladies psychiques ou de démence peuvent, grâce au concept de l'autonomie assistée, décider de manière autonome de leur traitement et prise en charge, même si du point de vue juridique, ils ne sont pas encore ou plus capables de discernement ou temporairement incapables de discernement.

En plus des médecins et des infirmiers, le colloque avait réuni des juristes, des sociologues, des philosophes, des théologiens et des pédagogues. Pourquoi autant de disciplines?

Pour identifier les éléments éthiques essentiels, il est utile de rappeler le cadre juridique – en fait très clair – et de l'examiner au regard de situations médicales concrètes. Les experts des disciplines humaines et sociales donnent à la discussion une dimension plus large: comme les relations entre les médecins, les soignants, les patients et les proches se concrétisent souvent dans les hôpitaux ou les institutions de soins de longue durée, la réflexion au-delà du cadre de l'«institution», par exemple, peut se révéler importante/essentielle. A cet égard, les connaissances en sociologie peuvent se révéler précieuses.

Vous avez été élue Vice-Présidente de la CCE en 2016. Quel est le rôle du concept de l'autonomie dans les autres activités de la CCE?

La notion d'autonomie est d'une signification telle, qu'elle survient dans presque tous les thèmes traités par la CCE. Je pense à la dernière directive publiée, «Mesures de contrainte en médecine», mais également aux directives en cours, concernant par exemple la capacité de discernement, le don d'organes par des personnes vivantes ou le traitement et la prise en charge de personnes en fin de vie. A mon sens, il est important de ne pas considérer les deux principes médico-éthiques de l'autonomie et de la bienfaisance comme opposés. Au contraire, il serait souhaitable qu'en vertu du devoir de bienfaisance, l'autonomie du patient soit renforcée; les deux concepts sont interdépendants; dès lors, il convient de se demander où et comment ils peuvent se renforcer réciproquement.

Comment la CNE et la CCE se soutiennent-elles mutuellement ou se complètent-elles dans leurs missions?

D'un point de vue thématique, la CNE et la CCE travaillent sur des sujets similaires, mais leurs mandats et leurs groupes cibles sont différents. La CCE de l'ASSM vise les médecins et les autres groupes professionnels de la médecine et des soins, alors que la CNE a des missions politiques et doit encourager le débat dans le grand public. Au final, le grand public étant aussi les patients, les perspectives sociétales de la CNE et les perspectives déontologiques de la CCE se complètent judicieusement. La série conjointe de colloques vise également le rapprochement des différentes perspectives: les réflexions sur des thèmes éthiques fondamentaux sont liées à des exemples de la pratique médicale et soignante quotidienne.



Culture scientifique et encouragement de la relève en médecine

Voici quelques années que la qualité de la recherche médicale soulève de nombreuses critiques; parallèlement, la pénurie de jeunes chercheurs dans le domaine de la médecine académique représente un problème croissant. L'ASSM a proposé, dans une nouvelle feuille de route, une série de mesures destinées à améliorer la culture scientifique ainsi que la situation des jeunes chercheurs et a instauré un groupe d'accompagnement pour leur mise en œuvre. La relève scientifique en recherche clinique devrait, en outre, bénéficier d'un soutien ciblé grâce à un nouveau programme.

Il existe probablement un lien direct entre une culture scientifique intègre et digne de confiance et la motivation de la relève pour une carrière dans la recherche biomédicale. C'est pourquoi l'ASSM a instauré en 2015 un groupe de travail qui s'attache à ces deux thèmes et tient particulièrement compte de la situation en Suisse. Dans sa feuille de route «Culture scientifique et encouragement de la relève en médecine», publiée en 2016, elle avait identifié les lacunes à combler pour assurer la relève scientifique dans l'ensemble du domaine de la recherche biomédicale, c'est-à-dire de la recherche clinique fondamentale, de la recherche translationnelle et de la recherche orientée principalement vers le patient. Ce document se réfère à d'anciennes publications, notamment à la feuille de route «La médecine comme science», au rapport du groupe thématique «Relève pour la recherche clinique en Suisse» et aux «Recommandations pour des carrières académiques intégrant la dimension d'égalité» publiées par les Académies suisses des sciences.

La nouvelle feuille de route comprend des recommandations pour un encouragement efficace de la relève et des carrières; pour ce faire, des mesures concrètes sont formulées dans différents domaines: d'une part des mesures qui visent une amélioration fondamentale de la culture scientifique dans les universités et les

hôpitaux universitaires et, d'autre part, des mesures d'encouragement de la relève scientifique, en particulier des «Physician Scientists». Par ailleurs, l'instauration de nouvelles structures d'organisation est proposée – en priorité dans les hôpitaux universitaires – pour une meilleure interaction entre prestations, recherche, enseignement et management et la création de postes attractifs pour la relève scientifique.

Afin de soutenir les institutions impliquées dans la mise en œuvre des mesures, le Sénat de l'ASSM a décidé en 2016 d'instaurer un groupe d'accompagnement qui débutera son activité au printemps 2017. Le lancement d'un nouveau programme de soutien, destiné explicitement à la relève dans la recherche clinique, est également prévu pour le printemps prochain.

Programme de soutien pour la relève dans la recherche clinique

Pour améliorer la qualité de la recherche clinique en Suisse et la garantir à long terme, il est indispensable de disposer de chercheurs qualifiés. Toutefois, les hôpitaux universitaires et les institutions de promotion de la recherche soutiennent principalement les chercheurs avancés pouvant d'ores et déjà justifier de résultats. Comment la recherche clinique peut-elle alors motiver les jeunes médecins? L'objectif du programme de soutien «Relève dans la recherche clinique» est de combler cette lacune. L'ASSM satisfait ainsi l'une des exigences de la «Feuille de route pour promouvoir la relève dans la recherche clinique» publiée par l'Office fédéral de la santé publique en collaboration avec de nombreux autres acteurs.

La Fondation Gottfried et Julia Bangerter-Rhyner s'est associée à ce nouveau programme de soutien. Cette initiative a pour objectif de permettre à des jeunes médecins d'acquérir une première expérience dans la recherche. Le programme prévoit un encouragement en deux étapes: dans un premier temps des bourses ad personam garantissent des «protected research times» aux chercheurs débutants dans la recherche clinique; les boursiers intéressés peuvent ensuite demander un soutien pour des petits projets individuels. Un million de francs par an est à disposition de 2017 à 2020.



Activités dans le cadre de l'association des Académies

En tant que membre des Académies suisses des sciences, l'ASSM a pu tirer profit des synergies et des compétences au sein de l'association et s'est engagée dans le traitement de thèmes et de projets communs. Tout particulièrement le domaine de la «santé personnalisée» présente de nombreuses interfaces pour la collaboration interdisciplinaire. En 2016, l'ASSM était responsable de la plateforme thématique «Chances et défis de la santé personnalisée».

Chances et défis de la santé personnalisée

Grâce aux progrès fulgurants des sciences de la vie et des technologies de l'information (IT), le domaine de la santé dispose d'une quantité énorme de données qui ne cesse d'augmenter: données génomiques et autres données «omics», données cliniques et données d'imageries provenant des hôpitaux et des cabinets médicaux, données des biobanques ou données de santé relevées par les individus eux-mêmes («Self-Tracking»). L'objectif de la médecine personnalisée (personalized medicine en anglais) est d'exploiter ces données pour une prise en charge médicale optimale de chaque individu, depuis la prévention jusqu'au diagnostic, au traitement et à la réhabilitation. Le concept de la santé personnalisée (personalized health en anglais) va largement au-delà: les connaissances acquises doivent profiter non seulement à chaque patient individuel, mais également à l'ensemble de la population, par exemple par l'identification des risques de maladies à un stade précoce et le développement de stratégies de santé adéquates.

Si l'augmentation fulgurante des quantités de données représente une excellente opportunité pour la recherche médicale, elle pose néanmoins des nouveaux défis. Des questions liées à la qualité, à la sécurité, à la propriété et tout particulièrement à la comparabilité respectivement à l'interopérabilité surgissent tout au long

des processus de saisie, de conservation et d'analyse des données. Afin de mettre à la disposition des institutions les données de santé nécessaires à la recherche, de manière fiable et adaptée, l'initiative «Swiss Personalized Health Network» (SPHN), dirigée par l'ASSM, a été lancée en 2015. La mission du SPHN est de créer l'infrastructure permettant de mettre en réseau les données d'institutions telles que les hôpitaux avec pôles de recherche et d'autres institutions de la recherche. Son objectif est d'assurer aux chercheurs un accès à des données de patients et de recherche d'excellente qualité. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) est à l'origine de cette initiative et a chargé l'ASSM de sa mise en œuvre.

De nombreuses questions liées à la santé personnalisée sont actuellement en suspens, comme celles concernant l'introduction des dossiers électroniques des patients et l'infrastructure électronique requises à cet effet. L'utilisation de ces données tant dans le système de santé que dans la population augmentera de manière significative. Les Académies suisses des sciences ont alors défini les «Chances et défis de la santé personnalisée» comme l'une de leurs priorités de 2017 - 2020, un projet dirigé par l'ASSM; pour ce faire, elle a défini les missions suivantes:

- Clarification des questions éthiques et juridiques
- Description des recherches nécessaires
- Amélioration des connaissances des professionnels de la santé
- Développement de l'offre en conseils génétiques
- Garantie de la pérennité du système de santé
- Dialogue avec la société
- Réseaux et engagements internationaux

Ces thèmes seront traités en tirant parti des expertises des différentes unités de l'association des Académies et en les coordonnant. La pratique de la santé personnalisée n'en est encore qu'à ses débuts; il est probable qu'au fil du temps d'autres missions viennent s'ajouter à celles-ci.

Un guide pour la pesée des intérêts dans les expérimentations animales

La Commission pour l'éthique dans les expérimentations animales (CEEA) est une commission de l'ASSM et de l'Académie Suisse des Sciences Naturelles (SCNAT). En tant qu'organe d'expertise et de conseil dans le domaine des «expérimentations animales», elle examine les décrets et rédige des prises de position et des recommandations. Au cours de cette année, la CEEA s'est attachée à l'élaboration d'un guide pratique, dont l'objectif est de faciliter la réalisation de la pesée des intérêts dans les requêtes pour des expérimentations animales.

Les chercheurs qui envisagent une expérimentation animale en Suisse doivent déposer une requête formelle. Conformément à la loi fédérale sur la protection des animaux, ils doivent prendre en compte non seulement les éléments scientifiques, mais également les aspects éthiques et les présenter de manière compréhensible. Pour ce faire, ils doivent procéder à une pesée des intérêts. La pesée des intérêts est une tâche difficile et inhabituelle pour la plupart des chercheurs. L'objectif de ce guide est d'offrir une orientation et un soutien pour la réaliser correctement. La CEEA, qui réunit des experts des domaines de la recherche fondamentale, de la médecine vétérinaire, de la protection des animaux et de l'éthique, a abordé ce thème selon les différentes perspectives requises. La décision de consacrer le travail de la commission à l'élaboration d'un tel guide a été prise à l'issue d'un processus d'évaluation minutieux. Le projet avait été salué par les responsables de la protection des animaux des universités et de l'industrie ainsi que par la commission cantonale d'expérimentation animale.

L'élaboration de ce guide a montré que certaines situations liées à la pesée des intérêts pouvaient poser problème; ainsi, par exemple, le fait que la dignité de l'animal puisse être préservée, même s'il est exposé à des contraintes sévères dans le cadre d'un essai. Ou encore le fait que les «intérêts dignes de protection» suggèrent à tort qu'il s'agit des intérêts des animaux, alors qu'en fait ils concernent les intérêts de la société au gain de connaissances visé par l'essai. Si l'on se représente la pesée des intérêts comme une balance avec deux plateaux, on a d'un côté la «protection des animaux des contraintes» (par ex. douleurs ou angoisses) et de l'autre côté le gain d'«intérêts dignes de protection de la société» (par ex. nouvelles connaissances sur des processus vitaux fondamentaux). Les arguments des deux côtés, pour et contre la réalisation d'une expérimentation animale, doivent être mis en balance.

Dans le guide, les principaux concepts et les notions essentielles sont expliqués de manière succincte et compréhensible. Le guide donne également des instructions étape par étape pour la réalisation correcte de la pesée des intérêts. La brochure paraîtra en allemand, français, anglais et italien au début de l'été 2017 dans la série «swiss academies communications».

Publications et subsides

Articles

Hermann Amstad

S'engager pour l'interprofessionnalité

physioactive 2016; No 1, p. 62

Hermann Amstad

Interprofessionnalité: Eine Charta als Katalysator

fmc-Impulse 2016/1; <http://fmc.ch/fr/fmc-impulse/archive/>

ASSM

Mesures de contrainte en médecine. L'ASSM publie les directives entièrement révisées

Bulletin des médecins suisses 2016; 97: No 2, 46–51

Christian Kind

Eine fachspezifische Definition von Standardtherapie für die medizinische Onkologie

Bulletin des médecins suisses 2016; 97: No 15, 545

Christian Kind

Abstimmung Fortpflanzungsmedizin: Kinder mit Downsyndrom sind nicht unglücklicher als andere

Berner Zeitung; 19.4.2016. S. 12–13 (également: Freiburger Zeitung; Zürichseezeitung; Winterthurer Landbote)

Hermann Amstad, Erik von Elm

Accès gratuit à la Cochrane Library

Bulletin des médecins suisses 2016; 97: No 26–27, 965–966

ASSM

Culture scientifique et encouragement de la relève en médecine

Bulletin des médecins suisses 2016; 97: No 35, 1177–1179

Petra Busch, Regula Heller, Angelina Hofstetter, Stefanie Hostettler, Esther Kraft, Agnes Nienhaus, Michelle Salathé

Registres de santé – recommandations communes

Bulletin des médecins suisses 2016; 97: No 41, 1407–1409

Michelle Salathé

Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation

Bulletin des médecins suisses 2016; 97: No 48, 1677–1678

Hermann Amstad, Agnes Nienhaus

Des structures de soins plus efficaces pour les patients

Bulletin des médecins suisses 2016; 97: No 49/50, 1719–1721

ASSM

Gouvernance de l'effectif et de la répartition des médecins

Bulletin des médecins suisses 2016; 97: No 51–52, 1780–1782

Sibylle Ackermann, Lukas Balsiger, Michelle Salathé

Ethikstrukturen an Akutspitälern, psychiatrischen Kliniken und Rehabilitationskliniken der Schweiz. Dritte, erweiterte Umfrage der SAMW

Bioethica Forum 2016, 9: No 2, 52–59

Entretien avec Hermann Amstad

«Im Gesundheitswesen braucht es Daten für Taten»

Gesundheitspolitische Informationen 2016; No 4: 8

Entretien avec Daniel Scheidegger
«Ärzte verhalten sich wie Messies»
Tages-Anzeiger, 23.11.2016, p. 40

Hermann Amstad, Peter Suter, Daniel Scheidegger
Eine «Roadmap» zur Verbesserung der Nachhaltigkeit des Schweizer Gesundheitssystems
Z. Evid. Fortbild. Qual. Gesundh. wesen (ZEFO) 2016; 118–119: 87–90

Christian Kind, Michelle Salathé
Medicine and economics: future perspectives
Z. Evid. Fortbild. Qual. Gesundh. Wesen (ZEFO) 2016, 118–119: 91–93

Bulletins

No 1: Unir les forces: «Swiss Personalized Health Network»

No 2: Médecine académique: Instruments d'encouragement du Fonds National Suisse

No 3: Consentement général: un modèle uniforme pour faciliter la recherche sur tout le territoire suisse

No 4: Égalité des chances en médecine académique: où en est la Suisse?

Les commandes de publications en 2016

Directives

Mesures de contrainte en médecine	4932
Distinction entre thérapie standard et thérapie expérimentale dans le cadre individuel	165
Exercice de la médecine auprès de personnes détenues	70
Mesures de soins intensifs	695
Collaboration corps médical – industrie	< 20
Soutien éthique en médecine	1372
Directives anticipées	1589
Décisions de réanimation	689
Traitement médical et prise en charge des personnes en situation de handicap	359
Soins palliatifs	2506
Prise en charge des patientes et patients en fin de vie	324
Traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance	782
Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes	< 20
Don d'organes solides par des personnes vivantes	< 20

Recommandations

Patienten und Angehörige beteiligen. Bericht zuhanden der SAMW	723
Charte «Collaboration entre les professionnels de la santé»	986
La certification dans le domaine des prestations de santé	< 20
Relevé, analyse et publication de données concernant la qualité des traitements médicaux	< 20

Guides pratiques

Recherche avec l'être humain	369
La communication dans la médecine au quotidien	1104
Bases juridiques pour le quotidien du médecin	1374
La génétique dans la médecine au quotidien	54

Feuilles de route

Gouvernance de l'effectif et de la répartition des médecins	652
Culture scientifique et encouragement de la relève en médecine	780
Compétences en santé – situation actuelle et perspectives	50
Médecine et économie – quel avenir?	201

Event & Print

Prof. ém. Rolf Adler, Kehrsatz Contribution à la publication «Das BioPsychoSoziale Konzept: Herausforderung für die Biomedizin»	CHF	2 000.–
Dr Felix Brem, Weinfelden Contribution à la manifestation «Zusammenarbeit?!» à Zurich	CHF	4 000.–
Walter Brunner, Berne Contribution à la manifestation «Nationaler Palliative Care Congress 2016» à Bienne	CHF	5 000.–
Prof. Claudine Burton-Jeangros, Genève Contribution à la manifestation «Healthy Lives: technologies, policies and experiences – 16 th Biennial Congress of the European Society for Health and Medical Sociology» à Genève	CHF	4 000.–
Alexandre el Hage, Lausanne Contribution à la manifestation «M-DAY 2016» à Lausanne	CHF	2 500.–
Dr Laurence Feldmeyer, Berne Contribution à la manifestation «National MD-PhD Conference and General Assembly of the Swiss MD-PhD Association 2016» à Genève	CHF	5 000.–
Prof. Jean-Marc Fritschy, Zurich Contribution à la manifestation «Gordon Research Conference 2017 Inhibition in the CNS» aux Diablerets	CHF	3 500.–
Prof. ém. Ernst Genssenjäger, Bâle Contribution à la publication «Die Krankheiten und Operationen Von Henri Matisse. Eine medizinische Fallbesprechung und kunsthistorische Abhandlung»	CHF	3 000.–
Prof. Bruno Gravier, Prilly Contribution à la manifestation «3 ^e Congrès international francophone Psychiatrie et Violence: Soigner, évaluer, protéger, respecter dans un cadre légal en évolution» à Lausanne	CHF	4 000.–
Dr Victor Greiff, Bâle Contribution à la manifestation «Systems Biology of Adaptive Immunity» à Ascona	CHF	3 500.–
Prof. Sonja Hofer, Bâle Contribution à la manifestation «Swiss Society for Neuroscience (SSN) Meeting 2017» à Bâle	CHF	3 000.–
Dr Niklaus Ingold, Zurich Contribution à la publication «Strahlenmedizin. Radio-Onkologie zwischen Wissenschaft, Politik und Wirtschaft in der Schweiz des 20. Jahrhunderts»	CHF	3 000.–
Dr Bruno Kesseli, Muttenz Contribution à la publication «Begegnungen mit dem Gesundheitswesen, Band II»	CHF	3 000.–
Dr Bertrand Kiefer, Chêne-Bourg Contribution à la manifestation «Salon Planète Santé live – Le salon suisse de la santé» à Ecublens	CHF	5 000.–
Dr Skuza Krzysztof, Lausanne Contribution à la publication «Police et psychiatrie. Polyphonie des postures professionnelles face à la crise psychique.»	CHF	3 000.–

Prof. Niels Kuster, Zurich Contribution à la manifestation «Latsis Symposium ETH Zurich on Personalized Medicine» à Zurich	CHF	5 000.–
Dr Oliver Maier, St-Gall Contribution à la manifestation «2. KER Symposium, Februar 2017: Klug entscheiden – choosing wisely / eine interdisziplinäre Herausforderung in Kinderneurologie, Entwicklung und Rehabilitation» à St-Gall	CHF	4 000.–
Sandra Nocera, Zurich Contribution à la manifestation «Menschen auf der Flucht – eine Herausforderung für das Schweizer Gesundheitssystem?» à Berne	CHF	3 500.–
Dimitri Roustan, Genève Contribution à la manifestation «Swiss Medical Students' Convention» à Genève	CHF	2 000.–
Andreas Rüppel, Zurich Contribution à la manifestation «eye on science @ Zurich Film Festival» à Zurich	CHF	4 000.–
Dr Kathleen Seidel, Berne Contribution à la manifestation «Sektionstagung Neurophysiologie der DGNC, März 2017» à Berne	CHF	2 500.–
Anca Cristina Sterie, Fribourg Contribution à la publication «Requests and reports of problems in hospital interprofessional interaction. A study of nurses' telephone calls to physicians»	CHF	2 000.–
Dr Therese Stutz Steiger, Berne Contribution à la manifestation «Wir stärken uns den Rücken – Jubiläumstagung 30 Jahre Schweizerische Vereinigung Osteogenesis Imperfecta SVOI-ASOI» à Sursee	CHF	3 000.–
Prof. Heidi Thomann Tewarson, Oberlin Contribution à la publication «Die ersten Zürcher Ärztinnen: ihr Studium, ihre Berufstätigkeit und ihre Bedeutung als publizierende Wissenschaftlerinnen»	CHF	2 000.–
Prof. Effy Vayena, Zurich Contribution à la manifestation «Symposium on Digital Health Ethics and Policy» à Zurich	CHF	5 000.–
Dr Carolin von Schoultz, Zurich Contribution à la manifestation «LS2 Annual Meeting 2017 – Session: Tomorrow's Pl's: The future of Swiss research» à Zurich	CHF	2 500.–
Prof. Alexandre Wenger, Fribourg Contribution à la manifestation «Colloque international – La Figure du Poète-médecin (20e-21e s.)», 30 mars au 1 ^{er} avril 2017 à Fribourg	CHF	3 000.–

Bourses MD-PhD

Tim Beltraminelli

Hôpital ophtalmique Jules Gonin, Lausanne (FNS)

Albert James Buchar

Centre interfacultaire de Neurosciences, Université de Genève (FNS)

LukasENZ

Departement Biomedizin, Universität Basel (FNS)

Anna Henzi

Institut für Neuropathologie, Universitätsspital Zürich (FNS)

Julie Jin

Departement Biomedizin, Universität Basel (KFS)

Daniel Kiss-Bodolay

Département des Neurosciences Fondamentales, Université de Genève (FNS)

Jordan Leoliger

Departement Biomedizin, Universität Basel (FNS)

Jonas Lötscher

Departement Biomedizin, Universität Basel (FNS)

Grégoire Michielin

Laboratory of Protein Engineering, EPFL, Lausanne (FNS)

Anna Silvia Wenning

Universitätsklinik für Viszerale Chirurgie und Medizin, Inselspital Bern (ASSM)

Thomas Zanchin

Universitätsklinik für Kardiologie, Inselspital Bern (FNS)

Fonds Käthe Zingg-Schwichtenberg

Prof. Bernice Elger et Dr Priya Satalkar, Bâle

CHF 58 784.–

Medical tourism in Switzerland: Interdisciplinary exploratory research on ethical, legal and economic issues

Consortium sous la direction de Prof. Barbara Haering, Lausanne et Zurich

CHF 150 000.–

Ethische Probleme des Medizintourismus in der Schweiz

Fonds Helmut Hartweg

Dr Anna Hirschmann, Bâle

Séjour de recherche à NYU Langone Medical Center, New York City, USA
et à Leiden University Medical Center, Leiden, Pays-Bas

Dr Fabian Morsbach, Zurich

Séjour de recherche à Karolinska Institutet, Stockholm, Suède

Programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»

Prof. Gian Domenico Borasio, Lausanne Validation d'un outil d'identification des patients nécessitant des soins palliatifs généraux ou spécialisés	CHF 169 500.–
Prof. Georg Bosshard, Zurich Palliative sedation in Switzerland – medical routine or specialized care?	CHF 106 261.–
Prof. Valerie Fleming, Winterthour Where new life meets death: a research based best practice model for palliative and bereavement care	CHF 159 000.–
Prof. Ralf Jox, Lausanne Alzheimer's Disease-specific Intervention of Advance care planning (ADIA)	CHF 173 200.–
Prof. Andrea Koppitz, Winterthour Dementia-pall-intervention against symptom burden in Swiss nursing homes based on POS-DemA (DEM-POS)	CHF 20 000.–
Prof. Sophie Pautex, Genève Comparing the effectiveness of palliative care for elderly people in long term care facilities in Europe... «and Switzerland» part I	CHF 64 700.–
Dr Gudrun Theile, Zurich Mobile health technologies for palliative care patients at the interface of in-patient to out-patient care: A feasibility study to predict deterioration of patient's health status and aiming to prevent unplanned hospital re-admissions	CHF 132 863.–
Dr Monika Theresa Wicki, Zurich Gesundheit und Entscheidungen am Lebensende von Menschen mit Behinderung – eine Längsschnittstudie	CHF 99 000.–

Prix Média d'encouragement en médecine

Serena Tinari, Berne Pour des recherches au Ghana et au Sénégal et pour la rémunération de journalistes locaux ayant participé à la réalisation du film «Black Box» sur l'utilisation de la substance controversée DMPA dans le cadre d'un projet de contraception en Afrique.	CHF 7 500.–
--	-------------

Comptes annuels et budget

Les comptes annuels détaillés peuvent être consultés sur le site internet.

Bilan au 31 décembre 2016 et de l'année précédente (en CHF)

	2016	2015
Actifs		
Liquidités	867 274.03	707 133.62
Créances à l'égard des Académies	13 202.01	1 658.90
Autres créances à court terme	47 713.63	50 882.39
Compte de régularisation actif	221 845.65	355 781.99
Actifs financiers	11 540 270.74	12 086 412.50
Total de l'actif circulant	12 690 306.06	13 201 869.40
Immobilisations corporelles	1.00	1.00
Total de l'actif immobilisé	1.00	1.00
Total actifs	12 690 307.06	13 201 870.40
Passifs		
Engagements prestations	0.00	151 126.45
Autres engagements à court terme	43 839.64	315 345.15
Compte de régularisation passif	232 103.00	162 206.49
Provisions à court terme pour projets spéciaux	245 000.00	85 000.00
Capital des fonds à affectation définie	0.00	430 000.00
Capital des fonds à affectation définie	11 332 349.29	11 088 304.56
Total capital étranger	11 853 291.93	12 231 982.65
Capital de la fondation	798 464.57	798 464.57
Résultat net		
- Report	171 422.18	98 213.81
- Bénéfice / perte annuelle	-132 871.62	73 208.37
Total capital propre	837 015.13	969 886.75
Total passifs	12 690 307.06	13 201 869.40

Compte d'exploitation 2016 et de l'année précédente (en CHF)

	2016	2015
Subvention fédérale	2 318 000.00	2 252 000.00
Subventions à affectation définie	450 536.85	819 390.18
Subventions Fonds	500 000.00	351 640.64
Académies suisses	92 917.65	
Revenus des prestations	157 600.19	206 060.90
Total subventions et revenus	3 519 054.69	3 629 091.72
Domaines de prestations scientifiques ¹	-1 720 050.50	-1 603 968.09
Charges de personnel	-1 304 985.80	-1 364 207.52
Loyer	-82 697.20	-76 643.10
Informatique	-20 619.55	-68 886.40
Equipement des bureaux	-1 553.20	-30 681.00
Charges d'exploitation	-50 657.79	-174 156.80
Comité de direction, assemblée générale, révision	-147 509.55	-83 826.90
Communication	-150 208.35	-111 241.45
Conseils entreprise et IT	-8 390.95	-60 358.15
Total charges d'exploitation	-3 486 672.89	-3 573 969.41
Résultat d'exploitation avant résultat financier	32 381.80	55 122.31
Charge financière	-5 178.63	-279 299.27
Produit financier	11 932.21	297 385.33
Produit extraordinaire, unique ou d'exercice antérieurs	2 993.00	
Charges extraordinaires, uniques ou d'exercice antérieurs	-175 000.00	
Pertes/profits	-132 871.62	73 208.37
1 Promotion de la recherche	652 785.90	500 993.19
Promotion de la relève	145 000.00	504 638.40
Soutien de la pratique	339 849.90	212 030.29
Ethique	128 590.85	183 479.26
Reconnaissance précoce	307 427.50	189 402.60
Dialogue	123 466.85	13 424.35
Collaboration internationale	22 929.50	0.00

Comparaison des comptes annuels 2016 avec le budget 2016 (en 1000 CHF)

	Budget 2016	Bilan 2016
Promotion de la recherche	785	653 ¹
Promotion de la relève	180	145
Soutien de la pratique	265	340 ²
Ethique	150	129
Reconnaissance précoce	210	307 ³
Dialogue	230	274 ⁴
Charges de personnel ASSM	860	948 ⁵
Charges de personnel SPHN	--	53
Charges de personnel Swiss Biobanking Platform	--	234
Honoraires des organes de l'ASSM	80	70
Frais de locaux	80	83
Charges administratives	190	227
Imprévus	63	23
Total	3093	3486

Commentaires

- 1 Les dépenses pour le Swiss Personalized Health Network se sont élevées à CHF 76 000.– au lieu des CHF 200 000.– budgétés.
- 2 L'OFSP et les bibliothèques universitaires ont supporté CHF 53 000.– des coûts de la licence nationale Cochrane Library. La participation de CHF 20 000.– à la «semaine du cerveau» provenait du Fonds Robert-Bing.
- 3 Outre la contribution de CHF 150 000.– au Swiss Medical Board, il s'agit des coûts liés à des projets du thème prioritaire a+ «La mutation du système de santé» (CHF 157 000.–); les Académies des sciences ont supporté la moitié de ces coûts.
- 4 La mise en œuvre du concept de communication qui comprend les nouveaux CI, site internet, bulletin et newsletter a coûté plus cher que prévu.
- 5 La recherche de personnel (occupation de deux postes) a généré des coûts supplémentaires; les dépenses pour les AG sont compris dans les coûts. Les AG ont été payés pour la dernière fois en 2016.

Budget 2017 et année précédente (en CHF)

	2016	2017
Revenus		
Subvention fédérale	2 318 000	2 480 000
Contributions des fonds	535 000	510 000
Subventions à affectation définie pour bourses		60 000
Contributions des programmes de soutien	40 000	40 000
Subventions à affectation définie pour Cochrane Library		30 000
Revenus de colloques		60 000
Revenus des prestations	200 000	
Total revenus	3 093 000	3 180 000
Charges		
Programmes de soutien (KZS, Prix Ott, bourses Hartweg)	470 000	460 000
"event & print"/«Scientific Events»	100 000	100 000
SCTO	15 000	20 000
Swiss Personalized Health Network	200 000	10 000
Swiss Biobanking Platform		20 000
Promotion de la recherche	785 000	610 000
Promotion de la relève	180 000	240 000
Accès facilité à la littérature scientifique	130 000	130 000
Fondation pour la sécurité des patients	65 000	65 000
Basel Declaration Society	20 000	0
Swiss Medical Weekly	50 000	50 000
Soutien de la pratique médicale	265 000	245 000
Ethique	150 000	160 000
Contribution annuelle au Swiss Medical Board	150 000	100 000
Projet «La mutation du système de santé»	60 000	200 000
Reconnaissance précoce	210 000	300 000
Dialogue	65 000	70 000
Collaboration internationale		40 000
Charges de personnel	860 000	930 000
Frais de locaux	80 000	85 000
Charges d'exploitation	138 000	105 000
Comité de direction, Sénat, comptabilité	185 000	200 000
Communication	112 000	85 000
Imprévus	63 000	110 000
Total charges	3 093 000	3 180 000

Organes

Sénat

Nouveaux membres d'honneur



Prof. Felix Gutzwiller



Prof. Antonio
Lanzavecchia



Prof. Urs Metzger

Nouveaux membres individuels



Prof. Annette Draeger



Prof. Markus Heim



Prof. Christoph Hess



Prof. Aurel Perren



Prof. Effy Vayena



Prof. Rainer Weber



Prof. Barbara Wildhaber

Nouveaux membres correspondants



Prof. Roland Stocker



Prof. Lorenz Studer

Membres d'honneur

Prof. Christian Brückner, Bâle	Prof. Alois Gratwohl, Bâle
Prof. Verena Meyer, Zurich	Prof. Harald Reuter, Hinterkappelen
Prof. Werner Arber, Bâle	Prof. Renato Galeazzi, St-Gall
Prof. Giorgio Nosedà, Mendrisio	Prof. Thomas Zeltner, Berne
Prof. Bruno Truniger, Lucerne	Prof. Franco Cavalli, Bellinzona
Prof. Jean Starobinski, Genève	Prof. Hanns Möhler, Zurich
Prof. Werner Straub, Frauenkappelen	Prof. Claude Regamey, Villars-sur-Glâne
Prof. Johannes Bircher, Meikirch	Dr Dieter Scholer, Bottmingen
Prof. Rudolf Ritz, Bâle †	Prof. Peter M. Suter, Presinge
Prof. Emilio Bossi, Berne	Prof. Beat Gähwiler, Zurich
Prof. Fritz Bühler, Bâle	Prof. Philippe U. Heitz, Au
Prof. Heidi Diggelmann, Lausanne	Prof. Alexander A. Borbély, Zurich
Prof. Werner Ringli, Berne	Prof. Claude Le Coultre, Genève
Prof. Ewald R. Weibel, Berne	Dr Etzel Gysling, Wil
Dr Werner Bauer, Küsnacht	Prof. Felix Gutzwiller, Zurich nouveau
Prof. Jean-Charles Cerottini, Saint-Sulpice	Prof. Antonio Lanzavecchia, Bellinzona nouveau
Prof. Werner Stauffacher, Bâle	Prof. Urs Metzger, Weggis nouveau
Prof. Michel Vallotton, Genève	
Prof. Max M. Burger, Bâle	

Membres individuels

Prof. Ewald R. Weibel, Berne	Prof. Susanne Suter-Stricker, Presinge
Prof. Heidi Diggelmann, Lausanne	Prof. Dieter Bürgin, Bâle
Prof. Bernhard Hirt, Epalinges	Prof. Paul Kleihues, Zurich
Prof. Bernard F. Mach, Genève	Prof. Urs Albert Meyer, Bâle
Prof. Harald Reuter, Hinterkappelen	Prof. Isabel Roditi, Berne
Prof. Michel R. Cuénod, Lausanne	Prof. Martin E. Schwab, Zurich
Prof. Max Burger, Bâle	Prof. Jean-Dominique Vassalli, Genève
Prof. Lelio Orci, Genève	Prof. Felix Harder, Bâle
Prof. Charles Weissmann, Palm Beach, USA	Prof. Hans-Rudolf Lüscher, Berne
Prof. Patrick Aebischer, Lausanne	Prof. Alex Mauron, Genève
Prof. Michel P. Glauser, Lausanne	Prof. Catherine Nissen-Druey, Bâle
Prof. Rolf Zinkernagel, Zurich	Prof. Claire-Anne Siegrist-Julliard, Genève
Prof. Marco Baggiolini, Lugano	Prof. Claes Wollheim, Genève
Prof. Jean Jacques Dreifuss, Tartegnin	Prof. Kurt Wüthrich, Wallisellen
Prof. Fritz Melchers, Bâle	Dr Suzanne Braga, Berne
Prof. Francis Waldvogel, Genève	Prof. Reinhold Ganz, Berne
Prof. Thomas Zeltner, Berne	Prof. Andreas U. Gerber, Burgdorf
Prof. Adriano Aguzzi, Zurich	Prof. Christian Gerber, Zurich
Prof. Peter Meier-Abt, Zurich	Prof. Pierre Magistretti, Lausanne
Prof. Bernard Rossier, Lausanne	Prof. Ueli Schibler, Genève

Membres individuels (suite)

Prof. Marcel Tanner, Bâle
Prof. Ursula Ackermann-Liebrich, Bâle
Prof. Silvia Arber, Bâle
Prof. Sebastiano Martinoli, Lugano
Prof. Ulrich Sigwart, Genève
Prof. Martin Täuber, Berne
Prof. Denis Duboule, Genève
Prof. Petra Hüppi, Genève
Prof. Karl-Heinz Krause, Genève
Prof. Daniel Scheidegger, Bâle
Prof. Charles Bader, Genève
Prof. Matthias Egger, Berne
Prof. Susan Gasser, Bâle
Prof. Ruedi Lüthy, Muntelier et Harare
Prof. Alex Matter, Bâle
Prof. Thierry Carrel, Berne
Prof. Pierre-Alain Clavien, Zurich
Prof. Hedwig Kaiser, Bâle
Prof. Christian Kind, St-Gall
Prof. Walter Wahli, Lausanne
Prof. Sabina de Geest, Bâle
Prof. Felix Frey, Berne
Prof. Olivier Guillod, Neuchâtel
Prof. Heini Murer, Zurich
Prof. Jürg Schifferli, Bâle
Prof. Alexandra Trkola, Zurich
Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève
Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich
Prof. Jean-Pierre Montani, Fribourg
Prof. Pascal Nicod, Lausanne
Prof. Verena Briner, Lucerne
Prof. Patrick Francioli, Lausanne
Prof. Isabelle Mansuy, Zurich
Prof. Brigitte Tag, Zurich
Prof. Werner Zimmerli, Liestal
Prof. Charlotte Braun-Fahrlander, Bâle
Prof. Richard Herrmann, Bâle
Prof. Heinrich Mattle, Berne
Prof. Erich Seifritz, Zurich
Prof. Dominique de Quervain, Bâle

Prof. Hans Hoppeler, Berne
Prof. Ulrich Hübscher, Zurich
Prof. Andreas Papassotiropoulos, Bâle
Prof. Nelly Pitteloud, Lausanne
Prof. Felix Sennhauser, Zurich
Prof. Amalio Telenti, Lausanne
Prof. Bernice Elger, Bâle
Prof. Daniela Finke, Bâle
Prof. Michael Hall, Bâle
Prof. Daniel Lew, Genève
Prof. David Nadal, Zurich
Prof. Giuseppe Pantaleo, Lausanne
Prof. Hans-Uwe Simon, Berne
Prof. Radek Skoda, Bâle
Prof. Hanns Ulrich Zeilhofer, Zurich
Prof. Cezmi Akdis, Davos
Prof. Constance Barazzone Argiroffo, Genève
Prof. Beatrice Beck Schimmer, Zurich
Prof. Kim Do Cuénod, Lausanne
Prof. Anita Rauch, Zurich
Prof. Dominique Soldati-Favre, Genève
Prof. Andrea Volterra, Lausanne
Prof. Henri Bonnameaux, Genève
Prof. Mirjam Christ-Crain, Bâle
Prof. Urs Frey, Bâle
Prof. Denis Hochstrasser, Genève
Prof. Samia Hurst, Genève
Prof. Christian Lüscher, Genève
Prof. Holger Moch, Zurich
Prof. Annette Draeger, Berne
nouveau
Prof. Markus Heim, Bâle
nouveau
Prof. Christoph Hess, Bâle
nouveau
Prof. Aurel Perren, Berne
nouveau
Prof. Effy Vayena, Zurich
nouveau
Prof. Rainer Weber, Zurich
nouveau
Prof. Barbara Wildhaber, Genève
nouveau

Membres correspondants

Prof. George Hug, Cincinnati, OH, USA	Prof. Walter Häfeli, Heidelberg, D
Prof. Ernst Jung, Heidelberg, D	Prof. Georg Holländer, Oxford, UK
Prof. J. Caspar A. Rüegg, Heidelberg, D	Prof. Roland Walter, Seattle, USA
Prof. Peter Bärtsch, Heidelberg, D	Prof. Eberhard Renner, Toronto, CA
Prof. Markus Gastpar, Essen, D	Prof. Guido Sauter, Hambourg, D
Prof. Walter Birchmeier, Berlin, D	Prof. Roland Stocker, Sidney, AUS nouveau
Prof. Ulrich Tröhler, Fribourg-en-Br., D	Prof. Lorenz Studer, New York, USA nouveau
Prof. Adam Wanner, Miami, FL, USA	
Prof. Benno M. Nigg, Calgary, CA	

Représentants des facultés de médecine

Bâle	Prof. Ulrich Heininger Prof. Wolf Langewitz Prof. Hans Pargger Prof. Stella Reiter-Theil retiré	Lausanne	Prof. Jacques Besson Prof. Nicolas Demartines Prof. Giuseppe Pantaleo Prof. Andrea Superti-Furga
Berne	Prof. Luca Borradori Prof. Uyen Huynh-Do Prof. Aurel Perren nouveau Prof. Andreas Stuck	Zurich	Prof. Markus Manz Prof. David Nadal Prof. Giatgen A. Spinas Prof. Walter Weder
Genève	Prof. Philippe Chastonay retiré Prof. Antoine Geissbühler nouveau Prof. Samia Hurst retiré Prof. Bara Ricou nouveau Prof. Armin Schnider Prof. Margitta Seeck		

Représentants des facultés de médecine vétérinaire

Berne	Prof. Bruno Gottstein Prof. Hanno Würbel	Zurich	Prof. Mathias Ackermann retiré Prof. Franco Guscelli
-------	---	--------	--

Représentant de la faculté des sciences de l'université de Fribourg

Prof. Stéphane Cook

Représentants de la Fédération des médecins suisses (FMH)

Dr Christoph Bosshard, Berne lic. iur. Anne-Geneviève Bütikofer, Berne	Dr Remo Osterwalde, Delémont nouveau
Dr Pierre-François Cuénoud, Sion retraité	Dr Gert Printzen, Zurich retraité
Dr Monique Gauthey, Genève	Dr Carlo Quinto, Pflöffingen nouveau
Dr Yvonne Gilli, St-Gall nouveau	Dr Urs Stoffel, Zurich nouveau

Représentants des sociétés de disciplines médicales (avec droit de vote)

Prof. Thomas Berger, Lucerne Société suisse de pédiatrie	Prof. Marcel Jakob, Bâle Société suisse de chirurgie
Prof. Wolfgang Berger, Zurich Société suisse de génétique médicale retraité	Dr Dora Knauer, Genève Société suisse de psychiatrie
Prof. Verena Briner, Lucerne Société suisse de médecine interne	Prof. Martin Meuli, Zurich Société suisse de chirurgie pédiatrique
Prof. Pavel Dulguerov, Genève Société suisse d'oto-rhino-laryngologie	Dr Jacques Seydoux, Delémont Société suisse de gynécologie et obstétrique
PD Dr Siv-Marit-Desirée Fokstuen, Genève Société suisse de génétique médicale nouveau	

Représentants des sociétés de disciplines médicales (sans droit de vote)

Prof. André Aeschlimann, Bad Zurzach Société suisse de rhumatologie	Prof. Markus G. Manz, Zurich Société suisse d'hématologie
Prof. Andreas Bircher, Bâle Société suisse d'allergologie et d'immunologie	Dr Annalis Marty-Nussbaumer, Lucerne Société suisse des médecins spécialistes en prévention et santé publique
Prof. Annette Boehler, Zurich Société suisse de pneumologie	Prof. Beat Müllhaupt, Zurich Société suisse de gastroentérologie
Prof. Luca Borradori, Berne Société suisse de dermatologie et vénéréologie	Prof. René Mürli, Berne Société suisse de neurologie
Prof. Michel Burnier, Lausanne Société suisse de néphrologie	Dr Jürg Nadig, Zurich Société suisse d'oncologie médicale
PD Dr Yvan Gasche, Genève Société suisse de médecine intensive	Prof. Thomas Szucs, Bâle Société suisse de médecine pharmaceutique
Prof. Christian Gerber, Zurich Société suisse d'orthopédie et traumatologie	Prof. Luigi Terracciano, Bâle Société suisse de pathologie
Prof. David Goldblum, Bâle Société suisse d'ophtalmologie	Prof. Michael Thali, Zurich Société suisse de médecine légale
Prof. Raphael Guzman, Bâle Société suisse de neurochirurgie	Prof. Marco Zalunardo, Zurich Société suisse d'anesthésiologie et réanimation
Prof. Johannes Heverhagen, Zurich Société suisse de radiologie	
Dr Hugo Kupferschmidt, Zurich Société suisse de pharmacologie et toxicologie clinique	

Représentants des sciences pharmaceutiques

Prof. Gerrit Borchard, Genève

Prof. Kurt Hersberger, Bâle

Représentantes des sciences des soins

Prof. Urisna Baumgartner, Zurich
comme hôte (sans droit de vote)
nouveau

Prof. Beate Senn, St-Gall

Susanne Weyermann-Etter, Fribourg
comme hôte (sans droit de vote)
retiré

Prof. Astrid Schämamm, Winterthour

Nicole Seiler, Delémont

Représentant de la société suisse des dentistes

Prof. Andrea Mombelli, Genève

Représentant de pharماسuisse (société suisse des pharmaciens)

Fabian Vaucher, Liebefeld
nouveau

Dominique Jordan, Liebefeld
retiré

Représentant de la société suisse des vétérinaires

–

Représentant de l'Office fédéral de la santé publique

lic. iur. Pascal Strupler, Berne

Représentant de l'Office fédéral des affaires vétérinaires

Dr Hans Wyss, Berne

Représentant de Life Sciences Switzerland (sans droit de vote)

Prof. Jean Gruenberg, Genève
nouveau

Prof. Thierry Soldati, Genève
retiré

Comité de direction



Prof. Daniel Scheidegger
Président, Arlesheim
à partir du 1.11.2016



Prof. Peter Meier-Abt
Zurich
Président jusqu'au 31.10.2016
Vice-Président à partir du 1.11.2016



Prof. Martin Schwab
Vice-Président, Zurich



Prof. Martin G. Täuber
Vice-Président, Berne
retraité



Prof. Urs Brügger
Questeur, Winterthour



Dr Jürg Schlup
Président FMH, Berne



Prof. Christian Kind
Président CCE,
St-Gall, retraité



Prof. Claudio Bassetti
Berne



**Prof. Beatrice Beck
Schimmer**, Zurich



**Prof. Iren Bischof-
berger**, Zurich



**Prof. Henri
Bounameaux**, Genève
nouveau



Prof. Vincent Mooser,
Lausanne



Prof. Arnaud Perrier
Genève, retraité



Prof. Anita Rauch
Zurich



Prof. Jürg Steiger
Bâle

Commissions

Les rapports annuels des commissions peuvent être consultés sur le site web.

Commission Centrale d’Ethique

Prof. Jürg Steiger, Bâle
Président, nouveau

Prof. Christian Kind, St-Gall
Président, retiré

Dr Susanne Brauer, Zurich
Vice-Présidente, nouveau

lic. théol., Dipl.-Biol. Sibylle Ackermann, Berne, ex officio, nouveau

Dr Hermann Amstad, Berne
Secrétaire général ASSM, ex officio

Dr Klaus Bally, Bâle
nouveau

PD Dr Eva Bergsträsser, Zurich

Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich
retiré

Prof. Thomas Bischoff, Lausanne
retiré

Prof. Christophe Büla, Lausanne
nouveau

Dr Monique Gauthey, Genève

Dr Ariane Giacobino, Genève
nouveau

Prof. Paul Hoff, Zurich

Prof. Samia Hurst, Genève
retiré

Dr Roland Kunz, Affoltern a. Albis
retiré

Prof. Peter Meier-Abt, Zurich
Président ASSM, ex officio, retiré

Dr Settimio Monteverde, MAE, Zurich

Dr Hans Neuenschwander, Lugano

Prof. Fred Paccaud, Lausanne

lic. iur. Michelle Salathé, MAE, Berne
Secrétaire générale adjointe ASSM, ex officio

Bianca Schaffert, MSN, Schlieren
nouveau

Prof. Daniel Scheidegger, Arlesheim
Président ASSM, ex officio, nouveau

PD Dr Martin Siegemund, Bâle

Prof. Dominique Sprumont, Neuchâtel

PD Dr Yvan Vial, Lausanne

Prof. Marianne Wälti-Bolliger, Tramelan
retiré

Prof. Hans Wolff, Genève

Commission Chef de laboratoire

Dr Hans H. Siegrist, La Chaux-de-Fonds
Président, FAMH

PD Dr Eric Dayer, Sion
SGAI

Dipl. Pharm. Viviane Fahr Gratzl, Bâle
SAV, nouveau

Dr Pierre Hutter, Sion
SGMG

Dr Andreas Schmid, Berne
SAV, retiré

Prof. Jacques Schrenzel, Genève
SGM

Prof. Arnold von Eckardstein, Zurich
SGKC

Prof. Walter Wuillemin, Lucerne
SGH

Commission des Bibliothèques Biomédicales

Gerhard Bissels, Berne

Isabelle De Kaenel, Lausanne

Heidrun Janka, Bâle

Tamara Morcillo, Genève

Dr Annika Rieder, Zurich
nouveau

Anna Schlosser, Zurich
retiré

Dr Myriam Tapernoux, Berne
ex officio, nouveau

Commission d'évaluation du Fonds Helmut Hartweg

Prof. Martin E. Schwab, Zurich ASSM, Président, nouveau	Prof. Urs Martin Lütholf, Winterthour
Prof. Peter Meier-Abt, Zurich ASSM, Président, retiré	Prof. Elmar Merkle, Bâle
Prof. Angelika Bischof Delaloye, Zurich	Prof. Osman Ratib, Genève
Prof. Rahel Kubik, Baden	Dr Myriam Tapernoux, Berne ex officio, nouveau

Commission d'évaluation des Prix Théodore Ott et Robert Bing

Prof. Martin E. Schwab, Zurich ASSM, Président, nouveau	Prof. Dominique de Quervain, Bâle
Prof. Peter Meier-Abt, Zurich ASSM, Président, retiré	Prof. Andreas Kleinschmidt, Genève nouveau
Prof. Silvia Arber, Bâle nouveau	Prof. Isabelle Mansuy, Zurich
Prof. Bukhard Becher, Zurich	Prof. Hanns Möhler, Zurich retiré
Prof. Pico Caroni, Bâle nouveau	Prof. Esther Stoeckli, Zurich retiré
Prof. Stephanie Clarke, Lausanne retiré	Dr Myriam Tapernoux, Berne ex officio, nouveau
	Prof. Patrick Vuilleumier, Genève

Commission d'évaluation du Fond Käthe Zingg-Schwichtenberg

Prof. Martin E. Schwab, Zurich ASSM, Président, nouveau	Prof. Arnaud Perrier, Genève
Prof. Peter Meier-Abt, Zurich ASSM, Président, retiré	PD Dr Rouven Porz, Berne
Prof. Bernard Baertschi, Genève	lic. iur. Michelle Salathé, MAE, Berne
Dr Susanne Brauer, Zurich	PD Dr Martin Siegemund, Bâle
Prof. Bernice Elger, Genève retiré	Dr. Myriam Tapernoux ex officio, nouveau
Prof. Maria Katapodi, Bâle nouveau	Prof. Alexandre Wenger, Fribourg nouveau

Commission d'évaluation du programme de soutien «Recherche en soins palliatifs»

Prof. Martin E. Schwab, Zurich ASSM, Président, nouveau	Prof. André Fringer, St-Gall
Prof. Peter Meier-Abt, Zurich ASSM, Président, retiré	Prof. Urs Martin Lütolf, Winterthour
Dr Klaus Bally, Bâle	Prof. Isabelle Noth, Berne
PD Dr Eva Bergsträsser, Zurich	Prof. Sophie Pautex, Genève
Prof. Gian Domenico Borasio, Lausanne	Prof. Kai M. Rösler, Berne
Dr Manuela Eicher, Lausanne	Dr Myriam Tapernoux ex officio, nouveau

Commission Fluor et iode

Prof. Michael Bruce Zimmermann, Zurich
Président

Dr Maria Andersson, Zurich

Dr Michael Beer, BAG, Berne

Prof. Hans Gerber, Konolfingen

Prof. Christoph A. Meier, Bâle

Dr Giorgio Menghini, Zurich

Dr Katharina Quack Lötscher, Zurich

Prof. Sabine Rohrmann, Zurich

Directeur Stefan Trachsel, Schweizerhalle

Prof. Tuomas Waltimo, Bâle

Commission nationale d'experts du programme MD-PhD

Prof. Martin E. Schwab, Zurich
ASSM, Président, nouveau

Prof. Cem Gabay, Genève
FNS, nouveau

Prof. Huldrych Günthard, Zurich
SAFE-ID, retiré

Prof. Markus Heim, Bâle
FNS

Prof. Nancy Hynes, Bâle
Recherche suisse contre le cancer, nouveau

Prof. Nino Künzli, Bâle
SSPH+, nouveau

Dr Rolf Marti, Berne
Recherche suisse contre le cancer, retiré

Dr Christoph Meier, Berne
FNS, ex officio

Prof. Markus Rüegg, Bâle
Fondation suisse de recherche sur les
maladies musculaires, retiré

Prof. Giatgen A. Spinas, Zurich
Fondation Velux, retiré

Dr Myriam Tapernoux, Berne
ASSM, ex officio, nouveau

Commission de nomination

Prof. Walter Reinhart, Coire
Président

Dr Hermann Amstad, Berne
ex officio

Prof. Stephanie Clarke, Lausanne
retiré

Prof. Urs Frey, Bâle
nouveau

Prof. Petra Hüppi, Genève

Prof. Karl-Heinz Krause, Genève

Prof. Peter Meier-Abt, Zurich
retiré

Prof. Heini Murer, Beckenried
retiré

Prof. David Nadal, Zürich
nouveau

Prof. Nelly Pitteloud, Lausanne

Prof. Isabel Roditi, Berne

Prof. Daniel Scheidegger, Arlesheim
ASSM Président, ex officio, nouveau

Prof. Jürg Schifferli, Bâle

Prof. Martin Täuber, Berne
retiré

Jury du Prix Média en médecine

Dr Bruno Kesseli, Muttenz
Président

Simona Cerghetti, Berne

lic. phil. Franziska Egli, Berne
ex officio

Odette Frey, Zurich

Prof. Irene Hösli, Bâle

Prof. Patrick Hohlfeld, Lausanne

Isabelle Moncada, Genève

Groupe de travail culture scientifique en médecine

Prof. Henri Bounameaux, Genève
Président

Prof. Claudio Bassetti, Berne

Prof. Beatrice Beck Schimmer, Zurich

Dr Katrin Cramer, Berne

Prof. Primo Leo Schär, Bâle

Prof. Dominique Soldati-Favre, Genève

Dr Myriam Tapernoux, Berne
ex officio

Prof. Jean-Daniel Tissot, Lausanne

SPHN National Steering Board (NSB)

Prof. Peter Meier-Abt, Zurich
Président

Prof. Urs Frey, Bâle
Vice-Président

Prof. Ron Appel, Lausanne

Prof. Herbert Binggeli, Berne

Prof. Mirjam Christ-Crain, Bâle

Dr Katrin Cramer, Berne

Prof. Matthias Gugger, Berne

Prof. Detlef Günther, Zurich

Prof. Nouria Hernandez, Lausanne

Prof. Denis Hochstrasser, Genève

Prof. Christoph Hock, Zurich

Dr Adrien Lawrence, Berne
ASSM, ex officio

Prof. Arnaud Perrier, Genève

Prof. Anita Rauch, Zurich

Prof. Torsten Schwede, Bâle
Chair SPHN Executive Board, ex officio

Prof. Gabriela Senti, Zurich

Prof. Dominique Soldati-Favre, Genève

Prof. Jean-Daniel Tissot, Lausanne

Prof. Didier Trono, Lausanne

Prof. Effy Vayena, Zurich

Secrétariat général



Dr méd. Hermann Amstad, MPH
Secrétaire général
h.amstad@samw.ch



lic. iur. Michelle Salathé, MAE
Secrétaire générale adjointe
Responsable Ressort Ethique
m.salathe@samw.ch



lic. théol., dipl. biol. Sibylle Ackermann
Collaboratrice scientifique
Ressort Ethique
s.ackermann@samw.ch



Claudia Barberini
Administration
c.barberini@samw.ch



lic. phil. Franziska Egli
Responsable Ressort Communication
f.egli@samw.ch



Dr Adrian Lawrence
Directeur SPHN
a.lawrence@sphn.ch, nouveau



Dominique Nickel
Traduction
d.nickel@samw.ch



Dr Myriam Tapernoux
Responsable Ressort Science
m.tapernoux@samw.ch, nouveau

Contact

Académie Suisse des
Sciences Médicales
Maison des Académies
Laupenstrasse 7, 3001 Berne
T +41 31 306 92 70
mail@samw.ch, www.assm.ch

**Académie Suisse des
Sciences Médicales**

Haus der Akademien

Laupenstrasse 7, 3001 Bern

T +41 31 306 92 70

mail@samw.ch, www.samw.ch